



MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DES PME

COMMUNIQUE

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, porte à l'attention des populations et des opérateurs économiques que, suite aux manquements observés en matière d'hygiène et de salubrité, il a procédé à la fermeture provisoire des entreprises MIB et MIBEM fabricant les produits suivants :

- Vin et Sangria de marque commerciale « Château de France » ;
- Liqueur de marque commerciale « Calao », « Lord Jack » et « Pastis de Marseille 45 ».

A cet effet, il invite les distributeurs desdits produits à suspendre leur vente sur toute l'étendue du territoire national dans l'attente des résultats des analyses complémentaires en cours.

Pour toutes informations, veuillez contacter :

- Info line 20 22 95 28 ;
- Direction Générale du Commerce Intérieur 20 21 40 57 / 08 42 07 65

Fait à Abidjan, le 14 janvier 2019



Souleymane DIARRASSOUBA

Immeuble Postel 2001, 18ème étage
BP V 142/143 Abidjan Tél: (+225) 20 22 95 28
E-Mail: info@commerce.gouv.ci

[facebook.com/mcippme](https://www.facebook.com/mcippme) twitter.com/mcippme www.commerce.gouv.ci